Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 4 (1939)

Artikel: Suffixe littéraire -ance

Autor: François, Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-6611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Suffixe littéraire -ance

Nul n'ignore que le suffixe français nominal héréditaire -ance (lat. -antia), extension du participe présent, après avoir abondamment proliféré jusqu'au seizième siècle, passe par une sorte d'éclipse à partir du dix-septième. Il devient archaïque. D'une part les mots en -ance vieillissent en masse, expulsés des séries de doublets si caractéristiques de l'ancienne langue (partance, partage, partement, départie, départ, etc.) soit par leurs concurrents populaires (postverbaux, infinitifs substantivés), soit par la dérivation savante (mots en -lé, -ment, -lion). Ceux qui survivent, relativement peu nombreux, le doivent à quelque hasard particulier (analogie, extension ou localisation de sens ou d'emploi). Certains se réfugient dans les jargons professionnels: partance, observance, repentance, quittance, finance, etc.

D'autre part, ce qui reste de la dérivation vivante n'est plus que l'ombre de la dérivation savante en -ence, désormais prédominante (ingérer-ingérence). Si la distinction graphique n'a été maintenue qu'à grand'peine par l'orthographe étymologique (la confusion des deux suffixes est fréquente dans les textes de moyen français), il n'en reste pas moins qu'elle traduit une origine différente dont le sentiment s'est maintenu dans la langue. Les nouveaux termes en -ence sentent plus ou moins leur Ecole.

Enfin, plus encore que la dérivation savante (intermittenceintermittent), la dérivation populaire des mots en -ance s'appuie désormais sur le couple du substantif dérivé et du participeadjectif ou substantif (gérance – gérant, intransigeance – intransigeant).

Les dérivés de substantifs se rencontrent tout particulièrement dans la langue administrative. Aux ancêtres: *intendance*, *surintendance* (ou *superintendance*), *lieutenance*, le dix-huitième siècle, que nous prenons comme premier terme de notre étude, ajoute vétérance, abusivement formé sur vétéran (1707), ambulance (1752, au sens d'emploi de commis ambulant), surveillance (de surveillant, terme d'église ou de collège). Sur le patron de lieutenance, Beaumarchais invente (?) adjudance¹.

Quant aux dérivés d'adjectifs, de beaucoup les plus nombreux, ils pullulent dans le vocabulaire philosophique et surtout moral. La même époque nous a donné transcendance (1735), prépondérance, bienfaisance (refait par l'abbé de St-Pierre), malfaisance (1791), insignifiance (1783), obligeance (synonyme analogique de complaisance), suffisance au sens d'orgueil. Restif hasarde sémillance (1784). Le style précieux dont use Laclos, va jusqu'à lancer métaphoriquement stagnance: «une lettre n'a pas . . . cette stagnance si éloignée de l'amour » (Liaisons, 1782). Ce n'est pas encore cette reprise générale des mots en -ance à laquelle nous fait assister le romantisme en quête d'expression pittoresque. Mais on s'en approche.

Elle est préparée par la néologie archaïsante de la fin du siècle. Marmontel (Discours sur l'usage, 1785), Féraud (Dictionnaire critique, 1786), Sébastien Mercier (Néologie, 1801), un peu plus tard Pougens (Archéologie, 1821), l'Académie même dans la cinquième édition de son Dictionnaire (1798), interviennent en faveur de mots délaissés tels que souvenance, accointance, accoutumance, apercevance (dont use La Harpe en son Lycée), désespérance, outrance, outrecuidance, remembrance, advertance, conjouissance (congratulation), nuisance, voulance, voire malaisance, préordonnance, décevance, discordance, demeurance, etc.

Mieux encore, la synonymie rationnelle des épigones de l'abbé Girard, par la plume de l'abbé Roubaud (Synonymes français, 1786 et 1796), découvre, en partant du principe du sens accessoire, une sorte de signification générale propre à chaque suffixe. Pour sa part, «la terminaison -ance, -ence, lat. -antia, -entia, désigne l'existence, la durée, la possession d'être, l'état de subsister ». A entendre Roubaud, dont Urbain Domergue recueille l'enseignement dans son Journal de la langue française (1791), la nuance

 $^{^{\}rm 1}$ Cf. F. Gohin, Transformations de la langue française au $XVIII^e$ siècle, p. 238.

est perceptible dans repentance et repentir comme dans pénitence et peine, dans espérance et espoir comme dans concurrence
et concours, dans déplaisance et déplaisir, « et mille autres mots
semblables ». Souvenance, mot « disgracié », en particulier,
« n'est pas un simple souvenir, quelquefois momentané, accidentel, fugitif; c'est un souvenir durable, constant, fidèle, toujours
plus ou moins présent en quelque sorte ». Sous une forme assez
gauche, on voit poindre ici le travail des stylistes romantiques
dont le vocabulaire s'ouvre tout grand à l'imagination. Ce que
l'on appellera plus tard une révolution se prépare dans les théories des néologues de la fin du dix-huitième siècle. Pour Mercier
les mots sont comparables à la lampe de l'émailleur, et pour
Joubert, au vers luisant.

De la révolution même, Chateaubriand revendique la paternité. En ce qui concerne les mots en -ance, il la partage, comme on le verra plus loin, avec d'autres. Cependant il est juste de le faire passer en tête de notre revue. Dans le Dernier Abencérage, souvenance est encore un mot de romance:

Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance...

Mais les notes, peut-être contemporaines, du Voyage à Clermont (1805) lui donnent déjà un tout autre caractère: « J'ai voulu, avant de mourir, jeter un regard sur l'Auvergne en souvenance des impressions de ma jeunesse ». C'est surtout dans les derniers écrits de Chateaubriand que foisonnent les mots en -ance: compatissance, faillance, dans le Mémoire sur la captivité de la Duchesse de Berry (1833), souvenance, repentance, remembrance dans la Vie de Rancé (1844), enfin, dans les Mémoires d'Outre-Tombe, à partir de 1830: l'unisonance des vagues (I, 164, éd. Biré)¹, usance (I, 429), compatissance (II, 93)², déplaisance (V, 232), luisance

¹ Cf. dans le texte primitif du Séjour à Venise: «leur voix se perdait dans l'unisonnance (sic) des flots » (éd. Le Vaillant, p. 172). C'est un mot de l'Archéologie de Pougens, p. 259.

² Dans un autre passage (IV, 428), l'édition originale reproduite par Biré substitue *humeur compatissante* au texte primitif des manuscrits: *compatissance* (éd. LE VAILLANT, p. 104).

(VI, 283), désespérance (passim), etc. Fragrance, mot d'emprunt, qu'on trouve dans le même texte (I, 408), est en train de refaire fortune¹. Les carnets de notes de Chateaubriand conservés à Combourg le montrent à l'affût de pareils termes: doutance, « ce champ-là était à mon avenance »².

Dans les mêmes listes figurent encore sapience, efforescence (d'éphorescent). Aussi bien est-ce une question de savoir quel rapport le romantisme établit entre les deux suffixes. Rationnellement, nous l'avons vu, Roubaud déjà les confondait. Mais dans le style même, dont ils composent une seule harmonique, il semble que l'oreille musicale les unisse. De là la transposition dans le langage poétique de nombreux termes de l'Ecole. Tel effluence introduit par le chimiste Nollet, enregistré comme terme scientifique par l'Académie en 1798: les effluences électriques. Chateaubriand s'en sert pour peindre ses Floridiennes: « dans une atmosphère de parfums émanés d'elles, comme des orangers et des fleurs dans les pures effluences de leur feuille et de leur calice » (Mémoires, I, 408). L'observation s'applique plus particulièrement au suffixe -escence. A la même époque nitescence, frère d'efforescence, surgit simultanément sous la plume de Sainte-Beuve — « ses yeux . . . étincellent d'une vague nitescence » (Volupté, XX) -, et de Balzac: «la nitescence que donnent au teint l'air pur des montagnes et le reflet des neiges » (Séraphita, I).

Au surplus, le même Balzac n'a pas attendu l'exemple de Chateaubriand pour faire sonner, lui aussi, les finales en -ance. Aussi curieux de vieux langage que le collectionneur des carnets de Combourg, il le surpasse dans le pastiche. Tout naturellement le jargon archaïsant des Contes drôlatiques s'émaille de mots caractéristiques: compatissance (2e dizain, 1833, éd. Houssiaux, XX, 283), repentance (275), allégeance (282, 'allégement'), chevance (294, 323), appartenance (333), accoulumance (360, 365), fiance

¹ Il avait existé au moyen-âge: fragrance ou fraglance. Brillat-Savarin le ressuscite avant Chateaubriand (Littré, Suppl.). Il est recueilli comme néologisme dans le Complément du Dic. de l'Académie de Baré, en 1842.

² Bulletin de la Société Chateaubriand, nº 4 (1934).

(361...), mouvance (363, 'mouvement'), consonnance (362), concordance (371), ordonnance (372, 'ordre', 'commandement'), avance (405, 'événement'), méconnaissance (424), etc. On y trouve même corporance écrit corporence (393, 433) et valissance écrit valiscence (181, 235), de l'adjectif valissant 'vaillant ou valant'. L'antiquité de ces mots — je pense à compatissance — n'est pas toujours attestée.

De là les mots en -ance débordent dans la prose ordinaire de Balzac. Sa correspondance même n'en est pas exempte. Voici, dans les Lettres à l'étrangère, observance figurément transposé du langage d'église (I, 251), accoutumance (I, 426), accointance (II, 139), remembrance (II, 294), désespérance (II, 386). Mais la prose des romans surtout nous montre les mots en -ance doués d'une vigueur nouvelle empruntée au romantisme le plus pur. Compatissance apparaît pour la première fois peut-être dans Gobsek (1830) — à supposer que le texte est bien primitif —, de là passe dans Eugénie Grandet (1834), le Lys dans la Vallée (1835), Honorine (1843), etc. Pour Eugénie Grandet, l'auteur forge aussi, bien curieusement, fécondance:

« Dans la pure et monotone vie des jeunes filles, il vient une heure délicieuse, où le soleil leur épanche ses rayons dans l'âme, où la fleur leur imprime des pensées, où les palpitations du cœur communiquent au cerveau leur chaude fécondance » (V, 248).

Ainsi les mots en -ance prennent-ils fréquemment, dans la Comédie humaine, un sens plus ou moins métaphysique ou mystique. On en jugera en confrontant les citations suivantes:

- « Il naîtra donc des souvenirs sous le poids desquels je succomberai, si déjà la souvenance d'une heure douce et familière me fait pleurer de joie, attendrit, pénètre mon âme...» (XVI, 185, Louis Lambert).
- « J'avoue que je ne puis me défendre pour cette femme d'un sentiment admiratif et d'une compatissance sur laquelle Gobsek me plaisante encore » (II, 410, Gobsek).
- « La compatissance et la tendresse d'une jeune fille possèdent une influence vraiment magnétique » (V, 263, Eugénie Grandet).
- « Elle abaissa ses regards vers la terre pour ne pas voir dans les miens sa peine agrandie, ses sentiments devinés, son âme caressée

en mon âme, et surtout la *compatissance* encolorée d'un jeune amour prêt, comme un chien fidèle, à dévorer celui qui blesse sa maîtresse...» (VII, 370, *Lys dans la Val.*).

- « Cette charmante créature... ayant en dehors de l'amour des trésors d'affection à dépenser, elle me les offrit avec d'enfantines effusions, avec une pitié certes qui eût rempli d'amertume le roué qui l'aurait aimée; car, hélas! elle était toute charité, toute compatissance » (IV, 387, Honorine).
- « Il était impossible de ne pas deviner les sources du chagrin qui attendrissait les tempes de la comtesse et lui faisait taire une de ces pensées qui n'ont que Dieu pour confident, mais qui donnent au front une terrible signifiance» (VII, 275, Lys dans la Val.).
- « Je crus deviner un sens à ses paroles, une mystérieuse signifiance qui me la rendit complètement sublime » (VII, 310, ibid.).
- « Il est dans la nature des effets dont les signifiances sont sans bornes, et qui s'élèvent à la hauteur des plus grandes conceptions morales » (VII, 325, ibid.).
- « Cette consonnance dite dans les larmes par sa voix, quel paiement de ce qu'on devrait appeler les calculs usuraires de l'amour! » (VII, 351, ibid.).

De la même façon l'idée du symbole sera introduite par Baudelaire dans la poésie de la seconde moitié du siècle à l'aide du mot mystérieux correspondance... C'est le cas de répéter avec le philosophe de Louis Lambert: « Le verbe n'a rien d'absolu: nous agissons plus sur le mot qu'il n'agit sur nous; sa force est en raison des images que nous avons acquises et que nous y groupons » (XVI, 121).

Ainsi revigoré par les maîtres du romantisme, le suffixe -ance ne pouvait manquer de fournir une nouvelle carrière dans la littérature qui leur succède.

Deux ou trois pages de sa Vieille maîtresse (1851) suffisent à Barbey d'Aurevilly pour introduire rutilance et fulgurance, à côté du romantique nitescence (I, 11). Une fois de plus remembrance marqué d'italique, ressuscite dans le Chevalier Des Touches (1864): « sa remembrance sur lady Hamilton » (IV)¹. Après quoi un poète et un romancier préparent l'introduction d'attirance dans la langue littéraire où il connaîtra une si belle fortune. Avant

¹ C'est peut-être un anglicisme.

Th. Gautier dans le Capitaine Fracasse (XVII)¹, Baudelaire, dans les Fleurs du mal, lui fait un sort:

Des cieux spirituels l'inaccessible azur... S'ouvre et s'enfonce avec l'attirance du gouffre,

lit-on dans l'Aube spirituelle, pièce écrite en 1854, publiée l'année suivante dans la Revue des Deux-Mondes.

Au goût romantique, Flaubert avait accordé ressouvenance dans sa première Education sentimentale (éd. Conard, 20). Il lui fait une concession plus mémorable avec assouvissance, qui brille en deux passages de Madame Bovary (1857): « Comme si la nature n'eût commencé à être belle que depuis l'assouvissance de leurs désirs » (III, III), et: « Les plantes des pieds si rapides autrefois quand ils couraient à l'assouvissance de ses désirs » (III, VIII).

L'origine probable de cet archaïsme a été dévoilée par Jean Giraud². Dans une note de l'Histoire de France de Michelet, t. V (1841), volume consacré à Jeanne d'Arc, l'auteur cite de seconde main, en le modifiant, un passage du chroniqueur Olivier de la Marche: « Que j'aie de mes désirs assouvissance et jamais d'autres biens »3. Est-ce bien là que Flaubert a découvert son assouvissance? On peut le croire, surtout si l'on considère que la Vie de Jeanne d'Arc a reparu en édition séparée, populaire, en 1853. La même année — coïncidence au moins curieuse — Flaubert écrivait déjà à son amie Louise Collet: «Les estomacs qui trouvent en la ratatouille humaine leur assouvissance ne sont pas larges » (Corr., II, 226). C'est une première étape; après quoi Madame Bovary nous montre le terme achevant son évolution vers le style romanesque et mystique. Assouvissance au lieu d'assouvissement, note G. Pellissier à propos du passage tiré de la mort de l'héroïne, « parce qu'il fallait,

¹ A. Darmesteter, De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française, p. 87.

² Un souvenir de Michelet dans « Madame Bovary », dans la Rev. d'hist. litt. de la France, 1936, p. 405.

³ Texte original: « Je désire que puisse avoir de mes désirs assouvissance, et jamais d'autres biens n'eusse » (III, p. 68).

pour exprimer, en ce passage, la joie et le triomphe de l'amour, un terme dont le son eût plus d'éclat »¹. D'accord, mais en précisant que Flaubert semble dès lors bien décidé à limiter son effet. Quand Mme Bovary lit Balzac et Georges Sand, elle se borne à y « chercher des assouvissements imaginaires pour ses convoitises personnelles » (I, IX).

Le cas des Goncourt, créateurs ou ordonnateurs du style impressionniste, est connu. Je ne signale que pour mémoire le vieux mot truculence, synonyme de férocité, deux fois l'hôte du Journal, et dont Eugène Ritter² a signalé l'apparition dans les Plaidoyers de Simon Marion (1629). Dans le Journal également, le suffixe -ance est représenté par trois vocables répétés avec une certaine complaisance: bruyance, entrance, anhélance: « J'écoute l'anhélance de sa respiration »³. Le motif est-il suffisant pour prêter par dessus le marché à nos auteurs captivance et fragrance, comme l'on fait soit Reboux et Muller, soit Proust dans leurs pastiches⁴? La préférence des Goncourt va visiblement au suffixe -ment: regimbement, enragement, fouettement, etc. Ils sont peintres plutôt que musiciens.

Au contraire l'école dite « symboliste » donne à fond dans la musique. Le succès littéraire du suffixe -ance, modéré jusqu'alors, se transforme en apothéose.

On sait la curieuse théorie développée par Paul Adam sous le pseudonyme de Jacques Plowert dans son *Petit glossaire pour* servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes:

«Ance marque particulièrement une atténuation du sens primitif, qui devient alors moins déterminé, plus vague, et se nuance

¹ La langue littéraire contemporaine, dans la Revue Finot, 15 sept. 1904, p. 135.

² Quatre dictionnaires français, Genève 1905, p. 231: « Ce peuple de fer, espris de rage, conceut en ses mœurs barbares tant de truculence contre les deux ostages, que jamais menaces ne furent plus horribles ».

³ Cf. Max Fuchs, Lexique du « Journal des Goncourt », 1912.

⁴ Reboux et Muller, A la manière de..., 1910, p. 163: «cette captivance flexible qu'on voit aux Geishas d'Hokousaï.» — Proust, Temps retrouvé, I, p. 129: «la fragrance de ses hautes futaies à la Laurence».

d'un recul (!). Ex.: lueur, luisance. Lueur, c'est l'effet direct d'une flamme, luisance sera un reflet de flamme dans un panneau verni, dans la nacre humide de l'œil, dans le froncis d'une sombre et soyeuse étoffe, etc., la syllabe ance produisant l'illusion sonore des dernières vibrations d'une corde harmonique au moment où elle va cesser de bruire. Le mot officiel assonance donne la marque étalon qui justifie la tentative. »

L'explication est bien digne d'un successeur de l'abbé Roubaud, avec cette différence que celui-ci ne songeait guère à la « corde harmonique ». Quant à la définition de *luisance*, que l'école a consacrée, elle est discutable si l'on se reporte au texte des *Mémoires d'Outre-Tombe*: le Tasse « supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé » (Littré, *Suppl.*).

Les premiers romans de Paul Adam joignent l'exemple à la théorie. Le Thé chez Miranda (1886), Soi (1886), les Demoiselles Goubert (1887) multiplient les attirance, désespérance, déformance, étirance, mirance, navrance, regrettance, les atténuance, chevrotance, énervance, ondulance, les seyance, tremblance, vibrance, sans parler des stagnances de l'âme, qui nous ramènent à Laclos.

Les autres pourvoyeurs du Glossaire de Plowert sont Gustave Kahn, qui partage avec Paul Adam la responsabilité de la théorie des suffixes mobiles¹, et Francis Poictevin. Les Songes du second (1884) fournissent luisance et radiance, les Palais nomades du premier (1887), allance, errance, fragrance, ondoyance, ainsi que récurrence, mot de la critique baudelairienne (Littré, Add.). Des Complaintes de Laforgue (1885), Plowert ne tire que latence formé sur latent: « limbes des latences » (C. du sage de Paris), repris par Retté dans ses Cloches de la nuit (1889): « Car l'œuvre est en latence... » Les Moralités légendaires permettront d'y joindre ambulance, exorbitance, et les Inédits, la mourance du jour². Les Syrtes de Moréas (1884) avaient déjà fait sonner remembrance et érubescence. En feuilletant les auteurs des années

¹ Voir sa note dans l'*Art symboliste* de Georges Vanor, 1889, p. 20. Il y soutient comme « premier principe », qu'« un mot n'a pas de désinence obligatoire ».

² Fr. Ruchon, Jules Laforgue, Genève 1924, p. 158.

90, on découvre une « recouvrance d'êtres chers » dans Bruges la Morte de Rodenbach (1892), une « attirance des choses qui donnent la mort » dans le Jardin de l'Infante de Samain (1894), une « scintillance des étoiles » et une « apercevance (apparition) de femme » dans la Nageuse aux étoiles de Robert de Souza (1896), des « fragrances de champs mûrissants » dans la Légende de la vie de Camille Lemonnier (1896), une « ambiance des jeux de la lumière » dans la Chanson des oiseaux de Vandeputte (Art jeune, 15 décembre 1895)¹.

Peut-être y a-t-il quelque malice supplémentaire dans le titre du pamphlet de Gabriel Vicaire contre l'école symboliste: Les déliquescences, poèmes décadents d'Adoré Floupette (1884). Encore un mot scientifique transporté — ironiquement — dans la poésie!

Parmi les écrivains d'une époque plus récente, Gide est apparemment celui qui reste le plus sensible à la musique des mots en -ance. A peine est-il postérieur du reste aux précédents. Les Cahiers d'André Walter (1891), El Hadj (1899), qui se rattachent encore à l'esthétique symboliste, parlent de «remémorances affectueuses », d'une « longue errance »2 (Œuvres, I, 146 et III, 67). La Porte étroite, qui s'en sépare, préfère plaisance à plaisir: « consultant peu ma plaisance » (V, 95). Les Caves du Vatican (1914) hasardent reluctance pour résistance: « Il semblait... que ce fût sans trop de reluctance que cette femme s'y pliait » (VII, 273). Ici et là se placent encore, chez Gide, quelque vagabondance (Journal, 1912, VII, 519), ou quelque luisance en parlant soit de la lune (Journ., 1922, XI, 343), soit de l'orteil de la statue de St-Pierre usé par les baisers des fidèles (Caractères, 1925, XII, 4). Dans la traduction d'une nouvelle de Pouchkine publiée par la revue Mesures (15 janvier 1935), le même auteur utilise l'archaïsme avisance 'jugement, sagesse'.

Cadet de Gide, mais de la même lignée littéraire, Montherlant chante la « luisance légère » de certains cheveux (Le Songe, 1922, 166), l'« attirance de l'eau » (Petite Infante de Castille, 1929, 30),

¹ Cf. Brunot dans l'*Histoire de la langue et de la litt. française* de Petit de Julleville, VIII, p. 806.

² Repris figurément par J. Schlumberger dans ses Frontières religieuses, 1934, p. 180: « une vaine errance ».

voire, figurément, la « flagrance maxima » de l'amour (ibid.). Dans Service inutile (1935, 209), il ne recule pas devant ennuyance: « votre part des ennuyances de vos semblables ».

Ce sont là des écrivains à tendances lyriques. La psychologie raffinée d'un Proust est tout de même moins imaginative quand elle recourt à accoutumance (Sod. et Gom., II, 1, 177), à alternance (ibid., 216 et 224), à ambiance (ibid., II, 2, 32, et Guermantes, 1920, I, 130), à flagrance (préf. à Tendres Stocks de Morand, 1921, 28), à fragrance (Prisonnière, 1923, II, 235), à insignifiance (ibid., II, 76, et passim), à luxuriance (Albertine, II, 90), à survivance au sens de survie (ibid., II, 61 et passim). La série se complète de quelques substantifs en -ence: appétence (Sod. et Gom., II, 1, 21), récurrence (Prisonnière, I, 265), reviviscence (ibid., II, 3, 155 et passim), suréminence (Temps retrouvé, I, 151).

Ainsi la prolifération du suffixe -ance (ou -ence) continue-t-elle avec un caractère plus ou moins accusé de préciosité. Hors de la littérature d'imagination elle gagne la critique. Déjà Victor Charbonnel introduisait le terme de voyance, « si l'on peut dire », en parlant des « mystiques dans la littérature présente » (Mercure de France, mars 1896, 346). Plus près de nous un André Rouveyre fait le procès d'un style qui « n'a pas la simplicité, la coulance, la conformation habituelle » (Singulier, éd. 1934, 9), un Albert Béguin discourant sur l'Expérience poétique, distingue les « racines terrestres » du créateur inspiré et son « appartenance spirituelle » (Rev. de Paris, 1er juin 1938, 659). L'histoire même cède à la contagion si l'on en juge par la préface de Mme St-René Taillandier à son Henri IV après la messe (1937): « On n'a pas cherché en cette étude à écrire l'histoire du règne: tout au plus à dessiner celle du caractère de Henri IV en ses mouvances, ses oscillations, ses alternances de défiance invétérée et d'abandon facile ».

Et pourquoi la science même, spéculative ou non, ne fournirait-elle pas son tribut? La voyance mystique de Charbonnel devient plus techniquement encore synonyme de divination sous la plume d'un observateur des Voyants et voyantes de Paris: « une bonne voyance ». On n'est pas peu surpris de retrouver l'errance des poètes symbolistes dans un article sur l'Exode des Israélites à travers le Sinaï: «l'étude des errances ». Enfin la politique, et avec elle l'Académie (8° éd.), ayant adopté belligérance, on ne voit pas pourquoi elle ne parviendrait pas à vulgariser militance beaucoup plus récent: «Une athmosphère bien paisible tendrait à envelopper ce nid de militance » (à propos de la C.G.T. éducative)¹.

Ce n'est pas nous écarter de notre sujet que d'attirer, en terminant, l'attention sur une autre coloration du suffixe -ance, qui fait partie de son histoire. Nyrop (Grammaire, III, § 71) signale la persistance dans le français de Belgique d'archaïsmes tels que doutance, héritance. Une enquête un peu poussée en déterrerait sans doute beaucoup d'autres dans les divers français provinciaux. Depuis le temps de Molière au moins, -ance est un suffixe rustique: « Quand en a de l'amiquié pour les personnes, l'an en baille toujou queuque petite signifiance », déclare le Pierrot de Don Juan (II, sc. 1). A ce jargon correspond encore celui de François le Champy dans le roman de Georges Sand: « Par ainsi la chose peut s'arranger sans vous porter nuisance » (ch. xv).

Du suffixe rustique au suffixe poissard, il n'y a qu'un pas. Les mots en -ance fourmillent dans les pastiches populaires du dix-huitième siècle. Des Sarcelles de Jouin, pamphlet politique, Ch. Nisard a tiré agréiance, antitulance, antrigance, éducance, équifiance, facilitance, harmoniance, oubliance, palpitance, réconciliance, remuance, retirance, revoyance, sanctifiance, satisfaisance, témoignance². De même, le classique du genre, Vadé, ne manque pas d'émailler ses menus chefs d'œuvre — entre autres les Lettres de la Grenouillère — d'archaïsmes et de néologismes tels que accoutumance, communiquance, consolance, dissimulance, doutance, ennuyance, libertance, récréance, ressouvenance, signifiance, soutenance, valissance, corporance (qu'on trouve aussi dans le Théâtre du Boulevard)³.

¹ Revue de Paris, 1er janvier 1937, 15 mars, 15 avril 1938.

² Le langage populaire et le patois de Paris, 1872.

³ Cf. Brunot-François, *Histoire de la langue française*, VI, p. 1215.

Ainsi prodigué, le suffixe -ance relève d'une sorte de burlesque. Il pénètre aussi dans les langages spéciaux, ce qu'on appelle vulgairement l'argot. Dans ma jeunesse les luttes à coups de poing s'appelaient des bourrances, des cognances en langage de collégien genevois. Pendant la guerre les observateurs de l'argot des tranchées, MM. Dauzat et Esnault1 ont eu vite fait de dépister des termes de formation souvent bizarre préparés par la caserne ou la rue: cuistance (cuisine), roustance (même sens, de roustir, brûler), becquetance ou bectance (nourriture, de béqueter, manger); croustance (repas, de croûte, pain), galetance (gamelle, de galettière, plat à galette). Dans la même série prend place rouspétance, que Verlaine a rendu presque poétique2, et que n'ignore pas André Gide3. Ici encore le suffixe -ance apparaît comme une modulation expressive. Qui sait si elle ne se faisait pas déjà sentir dans ces vieux mots de la langue populaire: pitance (substitué à pitié), bombance ou bobance, manigance?

Genève. Alexis François.

Post-scriptum. — Parmi les critiques qui font usage de mots en -ance, on peut mentionner encore Julien Benda. Dans une seule page de son introduction à la Vie de Rancé (Bossard, 1920), je relève fuyance, désespérance, inconsistance (mot du dix-huitième siècle) et résonance (longtemps écrit résonnance). Un peu plus loin, il écrit: « On a là une sorte d'exubérance tournée vers le dedans, d'inhubérance, si l'on ose dire...» Peut-être est-il influencé par son sujet.

Chateaubriand a employé une seconde fois, figurément, le mot effluence. Parlant de la première renommée de Rancé dans sa retraite, il dit: « On s'aperçut qu'il venait des parfums d'une terre inconnue... Attiré par les effluences célestes, on en remonta le cours. »

De même l'ancien terme scientifique incandescence (1781) devient métaphore poétique dans le Dominique de Fromentin: « Sous

¹ A. Dauzat, L'argot de guerre, 1918; G. Esnault, Le poilu tel qu'il se parle, 1919.

² « O rouspétance détestable...» (Dans les limbes, III, 55).
Cf. Sainéan, Le langage parisien, 1920, p. 217 et 542.

^{3 «} Hier, un peu de rouspétance parmi nos gens » (XIV, p. 96, Retour du Tchad).

les incandescences dont j'étais brûlé, je retrouvais plus fraîche que jamais la source de mes premiers attachements » (VII).

A peine est-il besoin de signaler encore l'emploi d'accoutumance dans la Porte étroite de Gide, si ce n'est pour son sens précieux: « C'est ainsi que nous reprîmes l'habitude l'un de l'autre. Je comptais sur cette accoutumance plus que sur n'importe quelle explication » (VII).

Index

accointance, 21, 24	chevance, 23	équifiance, 31
accoutumance, 21, 23,	chevrotance, 28	errance, 28, 29 (bis),
24, 30, 31, 33	cognance, 32	31
adjudance, 21	communiquance, 31	érubescence, 28
advertance, 21	compatissance,	espérance, 22
agréiance, 31	22 (ter), 23, 24	étirance, 28
allance, 28	(quater), 25 (bis)	exorbitance, 28
allégeance, 23	concordance, 24	APPENDING TO A SPECIAL PROPERTY OF A SPECIAL
alternance, 30 (bis)	concurrence, 22	facilitance, 31
ambiance, 29, 30	conjouissance, 21	faillance, 22
ambulance, 20, 28	consolance, 31	fécondance, 24
anhélance, 27	consonnance, 24, 25	fiance, 23
antitulance, 31	corporance, 24, 31	finance, 20
antrigance, 31	correspondance, 25	flagrance, 30 (bis)
apercevance, 21, 29	croustance, 32	fragrance, 23, 27, 28,
appartenance, 23, 30	coulance, 30	29
appétence, 30	cuistance, 32	fulgurance, 25
assouvissance, 26 (ter)		fuyance, 32
alténuance, 28	décevance, 21	
attirance, 25, 26, 28,	déformance, 28	galetance, 32
29 (bis)	déliquescence, 29	gérance, 20
avance, 24	demeurance, 21	(85.2 / 25.1)
avenance, 23	déplaisance, 22 (bis)	harmoniance, 31
avisance, 29	désespérance, 21, 23, 24, 28, 32	héritance, 31
becquetance, 32	discordance, 21	incandescence, 32
bectance, 32	dissimulance, 31	inconsistance, 32
belligérance, 31	doutance, 23, 31 (bis)	ingérence, 20
bienfaisance, 21		inhubérance, 32
bobance, 32	éducance, 31	intermittence, 20
bombance, 32	effluence, 23, 32	intransigeance, 20
bourrance, 32	efforescence, 23	insignifiance, 21, 30
bruyance, 27	énervance, 28	intendance, 20
	ennuyance, 30, 31	30 30
captivance, 27	entrance, 27	latence, 28 (bis)

Alexis François

libertance, 31	plaisance, 29	sémillance, 21
lieutenance, 20	préordonnance, 21	seyance, 28
luisance, 22, 28 (bis), 29 (bis)	prépondérance, 21	signifiance, 25 (ter), 31 (bis)
luxuriance, 30	quittance, 20	soutenance, 31 souvenance, 21, 22
malaisance, 21	radiance, 28	(quater), 24
malfaisance, 21	réconciliance, 31	superintendance, 20
manigance, 32	recouvrance, 29	surintendance, 20
méconnaissance, 24	récréance, 31	stagnance, 21, 28
militance, 31	récurrence, 28, 30	suffisance, 21
mirance, 28	regrettance, 28	suréminence, 30
mourance, 28	reluctance, 29	surveillance, 20
mouvance, 24, 30	remembrance, 21, 22, 24, 25, 28	survivance, 30
navrance, 28	remémorance, 29	témoignance, 31
nitescence, 23 (bis), 25	remuance, 31	transcendance, 21
nuisance, 21, 31	repentance, 20, 22 (bis), 23	tremblance, 28 truculence, 27
obligeance, 21	résonance, 32	\$0
observance, 20, 24	ressouvenance, 26, 31	unisonance, unison-
ondoyance, 28	retirance, 31	nance, 22 (bis)
ondulance, 28	reviviscence, 30	usance, 22
ordonnance, 24	revoyance, 31	82
oubliance, 31	rouspétance, 32 (bis)	vagabondance, 29
outrance, 21	roustance, 32	valissance, 24, 31
outrecuidance, 21	rutilance, 25	vétérance, 21 vibrance, 28
palpitance, 31	sanctifiance, 31	voulance, 21
partance, 20	sapience, 23	voyance, 30 (bis)
pénilence, 22	satisfaisance, 31	
pitance, 32	scintillance, 29	